



Domloup, le 13 mai 2008

Objet : Assemblée générale 2008

Bonjour,

L'Échiquier Domloupéen vous invite à sa prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le vendredi 16 mai 2008 à 20h au local du club.

Le C.A. vous présentera le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets pour l'année à venir (l'ordre du jour est détaillé sur la page suivante).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous, membres ou non du club. La présence de tous les membres du club est indispensable pour préparer l'année prochaine, car nous discuterons notamment des jours et des horaires des cours ; cette Assemblée Générale durera une heure, nous comptons sur vous.

Sincères salutations échiquéennes.

Pour l'Échiquier Domloupéen,
Pascal AUBRY



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs
<http://domloup.echecs.free.fr> – domloup.echecs@free.fr
Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Ordre du jour de l'Assemblée Générale du 16 mai 2008

1. Présentation et discussion du bilan 2007-2008 (20 minutes)

Bilan moral (10 minutes)

- Cours (4 niveaux)
- Animations menées (jeu libre, entraînements, tournois internes)
- Manifestations (1^{er} open, fête du jeu à Rennes, fêtes des écoles à Domloup à venir)

Bilan sportif (5 minutes)

- Phase régionale en coupe J.-C. LOUBATIÈRE
- Maintien de l'équipe première en 1^{ère} division du championnat régional par équipe
- Titre en championnat régional jeunes par équipe
- Championnats scolaires
- Championnat d'Ille-et-Vilaine individuel toutes catégories
- Championnat d'Ille-et-Vilaine, de Bretagne et de France individuel jeunes

Bilan financier (5 minutes)

- Remboursement de frais de déplacement

2. Présentation et enrichissement du projet 2008-2009 (35 minutes)

Objectifs humains (10 minutes)

- Comment continuer à structurer le club ?
- Comment recruter de très jeunes joueurs (5-7 ans) ?
- Comment recruter des adultes ?

Objectifs sportifs (10 minutes)

- **Jeunes** : combien d'équipes engager dans quels championnats ?
 - **Montée en nationale 3 ? Engagement d'une équipe supplémentaire en régionale ?**
- **Adultes** : combien d'équipes adultes engager ?
 - Maintien en régionale 1. Faut-il engager une équipe en régionale 2 ? Une entente avec un autre club est-elle nécessaire/souhaitable ?
- Quels objectifs pour les équipes engagées (acquérir de l'expérience ou monter dans la division supérieure, faire tourner les joueurs ou toujours faire jouer les plus forts disponibles, ...) ?

Animations prévues (10 minutes)

- **Cours** « découverte », « initiation », « apprentissage », « perfectionnement » :
 - **Quels jours, quels horaires ?**
- 2^{ème} open de Domloup (14 septembre 2008)
- Accueil du championnat d'Ille-et-Vilaine jeunes à Domloup
- Entraînement / jeu libre
- Compétitions (coupe J.-C. LOUBATIÈRE, championnats individuels et par équipes, opens)
- Rencontres mensuelles avec d'autres clubs (petits bolides par ex.)
- Tournois de blitz

Objectifs financiers (5 minutes)

- Présentation du budget prévisionnel
- Quel montant pour les cotisations 2008-2009 ?



3. Élection du Conseil d'Administration 2008-2009 (5 minutes)

Le C. A. sortant est le suivant :

- Pascal AUBRY (président, chargé des relations avec les partenaires institutionnels)
- Yannis AUBRY (secrétaire-adjoint)
- Maxime CHARPENTIER
- François DIQUELOU (secrétaire)
- Jean-Louis DONAL (trésorier)
- Océane FRANC
- Carole LANZONI (chargée des relations avec les partenaires commerciaux)

Extrait des statuts adoptés le 23 mars 2007 (article 10) :

Les grandes orientations sont fixées par l'Assemblée Générale.

L'association est administrée par un Conseil d'Administration, élu à bulletin secret par l'Assemblée Générale pour un an renouvelable. Le Conseil d'Administration se réunit dès que nécessaire, sur convocation écrite ou électronique du Président, au moins deux fois par an.

L'association est gérée au jour le jour par le Bureau, composé d'au moins trois membres du Conseil d'Administration : Président, Secrétaire, Trésorier. Les membres du Bureau sont élus par les membres du Conseil d'Administration, lors de la première réunion suivant son renouvellement. Les membres du Bureau sont élus à bulletin secret. Sont éligibles tous les membres quelque soit leur âge sauf pour les fonctions de Trésorier et Président, réservées à des majeurs. Toutes ces fonctions sont gratuites.

